

	Master of arts HES-SO en Arts visuels EDHEA, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève Orientation MAPS+S – Arts in Public Spheres + Sound DESCRIPTIF DE MODULE Année académique : 2025-2026	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	Thesis (4)	
Type de module	Module d'approfondissement (thesis)*	
Code	MaTh 4.1	
Type de formation	Master HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	21 ECTS	
Semestre	Semestre 4	
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Anglais, Allemand	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Le module « Thesis » clôt le parcours d'études avec la réalisation d'un projet personnel qui démontre la maîtrise et la synthèse des compétences professionnelles acquises. Composé d'un travail pratique et d'un mémoire réflexif – il est présenté en fin d'études devant un jury comportant des juré·e·x·s extérieur·e·x·s à l'école.	
Contenu et formes d'enseignement	L'enseignement s'articule autour du séminaire <i>Research in Public Sphere</i> , en lien avec des formats dédiés à des ateliers de reliure, de pratiques d'exposition, ainsi qu'à l'implication des références propres à chaque étudiant·e·x. Ce dispositif combine des temps collectifs de discussion et des séances de tutorat individuel·le·x. Il vise à accompagner chaque étudiant·e·x dans le développement de son projet de diplôme, en articulant recherche théorique, expérimentations pratiques et mise en forme publique de la démarche artistique.	
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue par les membres de la faculté, ainsi que d'une évaluation finale devant un jury composé d'expert·e·x·s externes et de représentant·e·x·s des autres écoles du Master HES-SO en Arts visuels (HEAD, ECAL). L'assiduité aux cours ainsi que la participation aux enseignements constituent des éléments intégrés à cette évaluation. Celle-ci met l'accent sur la qualité de la recherche dans sa réalisation : soin apporté à l'expression écrite et orale, précision du vocabulaire, usage d'un langage soutenu et spécifique, structuration des présentations orales, adéquation du dispositif de présentation avec les arguments théoriques, ainsi que qualité de la mise en œuvre par les moyens de la reproduction technique. Les résultats de l'évaluation sont exprimés sous la forme « acquis » ou « non acquis » et la remise de diplôme. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés dans leur globalité.	
Modalité de remédiation	Remédiation : pas de remédiation possible. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe au semestre suivant.	
Enseignant·e·x·s	Faculté et invité·e·x·s	
Nom du/de la responsable du module	Anne-Julie Raccoursier, Petra Koehle et Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (responsables de l'Orientation MAPS+S)	
Descriptif validé le	08.09.2025	
Par	Vittorio Parisi	

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020.